

Le développement économique régional en Suisse



regiosuisse monitoring

IMPRESSUM

Auteur : regiosuisse – Centre du réseau de développement régional
Titre : regiosuisse monitoring
Mandant : SECO
Lieu : Berne
Année : 2024
Téléchargement : www.regiosuisse.ch/monitoring-fr

Auteurs

Matthias Setz, regiosuisse
Simon Schranz, regiosuisse

Editeur

regiosuisse – Centre du réseau de développement régional

info@regiosuisse.ch
www.regiosuisse.ch

Langues

Le rapport de monitoring de regiosuisse paraît en allemand et en français.

Le rapport reflète l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle du mandant.

Sur mandat de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO



npr
Nouvelle
politique régionale

Méthode

Le but du rapport de monitoring de regiosuisse

Le monitoring de regiosuisse a pour but de présenter et de décrire le développement de l'économie régionale en Suisse. Ce monitoring repose pour l'essentiel sur un ensemble d'indicateurs spécifiques (analyse quantitative) complété d'une sélection, d'une évaluation respectivement de publications sur le thème du développement régional dans notre pays (analyse qualitative).

Il s'agit concrètement de montrer les évolutions les plus importantes et de les présenter sous la forme de propositions synthétiques aisément compréhensibles. Si le développement économique régional est au cœur de cette thématique, on abordera également certains indicateurs qui ne concernent pas spécifiquement cette dernière. Ce monitoring offre donc une vue d'ensemble détaillée du développement régional en Suisse et présente une base possible pour des analyses complémentaires.

Le but de ce monitoring n'est pas d'énoncer quoi que ce soit sur le lien de causalité qui pourrait exister entre les mesures prises en matière de politique régionale et le développement de l'économie régionale. Cela étant, une différenciation des indicateurs proposés et une analyse combinée des différents domaines thématiques peut augmenter la valeur explicative du monitoring des régions.

Procédure et méthode

Deux formes de monitoring ont été utilisées pour les analyses:

- Pour le monitoring quantitatif, on a procédé à une évaluation quantitative à partir d'une série d'indicateurs spécifiques. Les données utilisées pour ces évaluations reposent pour l'essentiel sur des données officielles fournies par les organes compétents des pouvoirs publics, la plupart de ces dernières provenant toutefois de l'Office fédéral de la statistique (OFS).
- Outre l'évaluation quantitative sur la base d'indicateurs spécifiques, le présent rapport de monitoring présente également une analyse qualitative. Il s'agit ici de la sélection, de la préparation et de la synthèse d'informations provenant de multiples sources et concernant le développement économique régional en Suisse. Les connaissances pertinentes tirées de la littérature consultée sont ensuite intégrées dans les explications relatives aux évaluations quantitatives.

Les indicateurs regiosuisse

regiosuisse utilise une série d'indicateurs qui permettent de mener une analyse quantitative du développement économique régional sur une certaine période. Nous disposons pour la plupart de ces indicateurs des données au niveau des communes. Celles-ci peuvent être agrégées de

manière à ce que des évaluations puissent également être effectuées pour des unités territoriales plus grandes et pour des types d'espace spécifiques. L'ensemble d'indicateurs régionaux se compose d'une vingtaine de paramètres subsumés sous les domaines thématiques suivants:

- marché du travail et emploi
- structures et capacités économiques (incl. focalisation Tourisme et Industrie)
- population et bien-être
- économie et infrastructure
- numérisation

Vous trouverez [ici](#) la liste détaillée des indicateurs utilisés.

Référence spatiale du monitoring

Afin de permettre des comparaisons, la référence spatiale du présent rapport de monitoring est l'ensemble de la Suisse et pas seulement [le territoire d'impact de la NPR](#): ce dernier comprend en premier lieu les régions de montagne et les autres zones rurales de la Suisse. Ne font pas partie de ces dernières les communes des cinq agglomérations les plus importantes, à savoir: Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Zurich, ainsi que les cantons urbains que sont Argovie, Bâle-Campagne, Genève, Soleure, Zoug et Zurich.

Les cantons peuvent demander une extension du territoire d'impact dans le cadre des programmes cantonaux de mise en œuvre. Si les sept cantons urbains soumettent également à la Confédération un programme de mise en œuvre de la politique régionale, ils doivent fournir la preuve que les territoires à promouvoir présentent les mêmes défis structurels que ceux qui se situent déjà dans le territoire d'impact en question.

Afin de pouvoir procéder à des comparaisons transversales à l'échelle nationale et internationale, on a également pris en considération dans le présent monitoring les régions frontalières des pays voisins ainsi que les agglomérations.

Répartition spatiale et types d'espaces du monitoring

La répartition spatiale institutionnelle de la Suisse par districts et communes ne convient qu'à certaines conditions pour analyser le développement économique régional, et ce, notamment parce que les processus lieu de travail – lieu de résidence génèrent une création de valeur ajoutée supérieure par habitant pour les régions où l'on travaille, étant donné que les personnes y travaillent plus qu'elles n'y vivent (et inversement). Il convient donc de faire intervenir d'autres répartitions spatiales pour le monitoring.

Concrètement, le monitoring de regiosuisse utilise l'une des trois répartitions spatiales suivantes:

- types d'espaces regiosuisse
- bassins d'emploi
- cantons

Des analyses pourront également être réalisées dans le cadre d'évaluations spéciales concernant des thèmes spécifiques, ce au moyen des unités territoriales suivantes:

- périmètre NPR (on distingue si une commune fait partie ou non du périmètre NPR)
- périmètre des six «systèmes régionaux d'innovation» (RIS), resp. par grandes régions comme approximation pour les RIS

Typologie des espaces regiosuisse

La typologie des espaces regiosuisse repose sur la typologie des communes de l'OFS qui comprend 9 catégories, les types de communes OFS étant agrégés en **5 catégories** (Cf. colonne de droite du tableau ci-dessous). La typologie des espaces regiosuisse permet d'analyser au niveau suisse et/ou des cantons le développement économique régionale dans des types d'espaces comparables.

Typologie des communes de l'OFS	Typologie urbain-rural de l'OFS	Typologie des espaces regiosuisse
11 Commune urbaine d'une grande agglomération	1 Urbain	1 Grandes villes
12 Commune urbaine d'une agglomération moyenne		2 Villes
13 Commune urbaine d'une petite ou hors agglomération		
21 Commune périurbaine de forte densité	2 Intermédiaire	3 Communes périurbaines
22 Commune périurbaine de moyenne densité		4 Centres ruraux
31 Commune d'un centre rural	3 Rural	5 Communes rurales
23 Commune périurbaine de faible densité		
32 Commune rurale en situation centrale		
33 Commune rurale périphérique		

Remarque: typologie des communes de l'OFS

En 2018, l'OFS a publié une nouvelle [Typologie des communes \(2012\)](#):

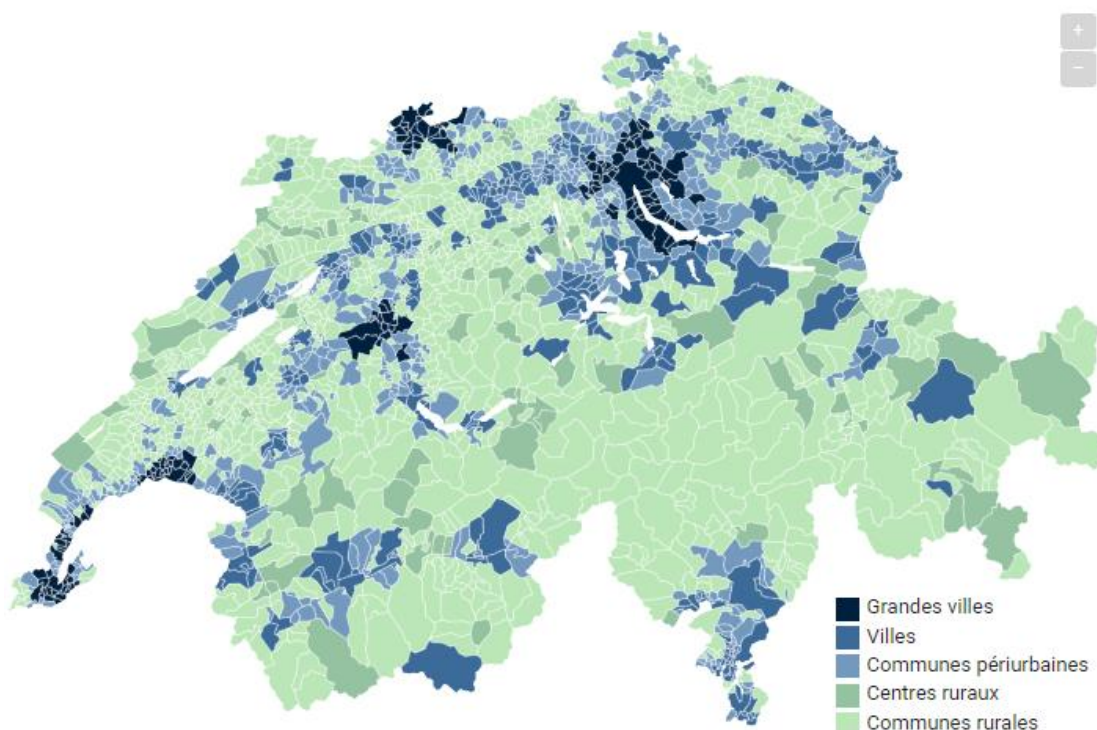
- La typologie des communes révisée comprend 9, resp. 25 catégories. Alors que la distinction entre les 9 catégories repose sur des critères concernant la densité, la taille et l'accessibilité, la répartition en 25 catégories repose quant à elle sur des critères socioéconomiques.

- La typologie urbain/rural est déduite de la typologie des communes et comprend désormais trois catégories: outre les catégories «urbain» et «rural», on a également défini une catégorie «intermédiaire» où l'on retrouve des caractéristiques aussi bien urbaines que rurales.

La carte de la Suisse ci-dessous montre la répartition des communes selon les 5 catégories de la typologie des espaces définie par regiosuisse. Les couleurs des types d'espace dénotent d'une part les zones rurales (en vert) et les zones urbaines (en bleu); d'autre part, la densité de la population dans chaque type d'espace est représentée par la luminosité et la saturation des couleurs (plus la couleur est foncée et plus la densité de la population est élevée).

Typologie des espaces regiosuisse

Typologie des communes selon 5 catégories utilisées par regiosuisse (basée sur la typologie des communes 2012 de l'OFS)



Carte: regiosuisse • Source: OFS • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

La taille et l'importance des divers types d'espaces regiosuisse pour l'économie nationale varie considérablement (voir tableau):

- Les grandes villes disposent du plus grand nombre d'emplois. La part des emplois y est nettement plus élevée que la part de la population. On constate pour les autres villes que le tableau est équilibré: en effet, environ un tiers de la population suisse y vit et y travaille.
- Les parts des autres types d'espaces examinés sont comparativement modestes: on constate en effet que les communes rurales et les communes périurbaines accueillent environ 10% des emplois alors que 15% de la population y résident. Les centres ruraux, qui

représentent le type d'espace le plus petit, accueillent quelque 4% des emplois et de la population recensés en Suisse.

Caractéristique des cinq types d'espace regionsuisse

Typologie des espaces regionsuisse	Emplois (EPT, 2016)	Part des emplois (EPT, 2016)	Population (2017)	Part de la population (2017)
Grandes villes	1 599 091	40%	2 586 834	30%
Villes	1 408 730	35%	2 757 132	32%
Communes périurbaines	434 949	11%	1 420 758	17%
Centres ruraux	165 828	4%	373 565	4%
Communes rurales	392 494	10%	1 345 841	16%

Tableau: regionsuisse • Source: [OFS / STATPOP et STATENT](#) • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

Bassins d'emploi

Il existe dans les régions économiques fonctionnelles d'étroites interdépendances entre le travail, le capital et le savoir. Les 101 bassins d'emploi de la Suisse constituent dans ce contexte le niveau intermédiaire microrégional, lequel permet des analyses à un niveau intermédiaire, à savoir entre les cantons et les communes. Les diverses communes d'un bassin d'emploi affichent une certaine homogénéité spatiale et doivent être considérées comme des zones de marché de travail restreintes. Les bassins d'emploi permettent donc de représenter de manière différenciée les développements économiques régionaux dans des régions économiques fonctionnelles. La carte ci-dessous présente les 101 bassins d'emploi que compte la Suisse.

Les 101 bassins d'emploi, en 2018

05060 Code du bassin d'emploi
 Solothurn Nom du bassin d'emploi

